



PRODUITS PTC SOFTWARE BASE D'AUTORISATION DE LICENCE POUR LES PRODUITS SERVICE LIFECYCLE MANAGEMENT

Objet du présent document

Le présent document définit les bases d'autorisation et les restrictions applicables à chaque Produit sous Licence Service Lifecycle Management de PTC. Dans la plupart des cas, le présent document est intégré aux documents juridiques régissant l'utilisation du logiciel fourni sous licence par PTC au Client (collectivement désignés par le terme « Contrat de Licence »). En cas d'incohérence entre le présent document et le devis de PTC sur la base duquel le Client a acheté les licences (« le Devis »), le Devis prévaudra. Par exemple, le présent document peut indiquer qu'un produit fait l'objet d'une licence spécifique, mais si le nom du produit sur le Devis mentionne une base d'autorisation différente, c'est le Devis qui prévaudra. PTC pourra occasionnellement mettre à jour ce document, mais chaque achat réalisé par le Client sera régi par la version la plus récente du document en vigueur au moment de l'achat.

DESCRIPTION DES BASES D'AUTORISATION COMMUNES

« **Utilisateur Simultané** » (**CU**) : Chaque produit disposant d'une licence Utilisateur Simultané peut être utilisé par un individu, à n'importe quel moment. Toute personne utilisant plusieurs instances de produits Utilisateurs Simultanés, à un moment donné, utilisera dans la plupart des cas le même nombre de licences. Par exemple, si un utilisateur ouvre deux instances de Creo Elements/Direct, il utilisera deux licences et non pas une.

« **Utilisateur Simultané Limité** » désigne un produit soumis à des limitations concernant le nombre de requêtes pouvant être générées à un moment donné. Par exemple, si le Client achète la version « 100 Requêtes Simultanées » de ce produit, seules cent requêtes pourront être générées à tout moment.

« **Serveur Désigné** » (**DS**) : Chaque produit Serveur Désigné peut uniquement être utilisé sur le serveur informatique désigné par le Client en lien avec l'installation initiale du produit, qui comprend une seule instance de l'application produit installée concernée. Si un serveur informatique est partitionné d'une manière ou d'une autre (physiquement, logiquement ou autrement), la référence, dans la phrase précédente, au « serveur informatique » désignera chaque partition de ce serveur. Le produit Serveur Désigné pourra uniquement être utilisé sur une de ces partitions.

Il existe une variante du modèle Serveur Désigné, que l'on appelle « Serveur Désigné (par CPU) ». Pour ces produits, la licence se limite à un serveur, avec seulement un processeur central (CPU). Chaque CPU supplémentaire devra faire l'objet d'une licence distincte.

« **Utilisateur Enregistré** » (**RU**) : Les produits Utilisateurs Enregistrés peuvent uniquement être utilisés par une seule personne, peu importe la fréquence d'utilisation de la licence par cette personne. Chaque utilisateur doit disposer d'une licence, qu'il accède au Produit sous Licence directement ou par le biais d'une application intermédiaire. Il est interdit de partager des mots de passe ou des identifiants de compte, sauf spécification contraire de la base d'autorisation du produit concerné. Le Client pourra occasionnellement ajouter et/ou substituer de nouveaux Utilisateurs Enregistrés, tant que le nombre cumulé d'Utilisateurs Enregistrés ne dépasse à aucun moment le nombre de licences en vigueur à ce moment, pour le produit concerné. Si une personne qui était auparavant un Utilisateur Enregistré regagne ce statut, elle devra payer de nouveaux frais de licence à PTC, au tarif appliqué par PTC à ce moment-là, sauf si la base d'autorisation du produit concerné spécifie le contraire.

« **Licence de Site** » (**S**) : Les produits fournis sur la base d'une « Licence de Site » requièrent une licence par site du Client sur lequel ils sont utilisés.

« **Démos et Tests** » : Les produits disposant d'une licence « démos et tests » ou de « non-production » (ou répondant à une désignation similaire) ne pourront pas être utilisés dans un environnement de production.

Packages (P) : La base d'autorisation pour chaque élément d'un package produit PTC sera la même que si le composant était soumis sous licence de manière indépendante. Cependant, les composants de chaque package pourront uniquement être utilisés avec l'élément de base du package. Par exemple, les Licences d'Utilisateurs Enregistrés Windchill PDMLink et Windchill ProjectLink qui sont jointes à un Package Creo Enterprise XE font l'objet d'une Licence Utilisateur Enregistré et doivent être assignées à un seul utilisateur Creo.



Bundles (B) : Chaque Bundle PTC contient plusieurs Produits sous Licence PTC et la base d'autorisation de ces Produits sous Licence peut varier entre les différents Produits sous Licence inclus dans le Bundle.

RESTRICTIONS DE LICENCE COMMUNES A PLUSIEURS PRODUITS

Abonnements. Un « Abonnement » est un type de Licence sur site qui inclut une Licence pour la durée spécifiée dans le nom du produit, dans le Devis, dans le contrat de commande ou dans tout autre document de commande, et/ou dans la facture. Cette Licence concerne également les Services de Support fournis pendant la Durée d'application de la Licence, sans frais supplémentaire.

Licences Perpétuelles. PTC ne prévoit pas de modèle de licences perpétuelles pour la plupart de ses produits. Toutefois, lorsque PTC vend des licences perpétuelles et que le produit concerné comprend des éléments fournis par PTC en mode hébergé ou SaaS (par exemple, Creo AR Design Share), PTC pourra à tout moment cesser de fournir ces éléments hébergés.

Technologies de Virtualisation. Même si, dans certains cas, il peut être possible de contourner les mécanismes de contrôle des licences utilisés par PTC pour faire appliquer les systèmes de licence susmentionnés, grâce à des technologies de virtualisation, ou de contourner les objectifs de ces systèmes de licences, cette pratique est contraire aux dispositions du Contrat de Licence conclu entre le Client et PTC. Sans limiter ce qui précède, les Clients ne sont pas autorisés à installer ou utiliser des licences Ordinateur Désigné (parfois également appelées « licences à nœuds verrouillés ») sur ou via des technologies de virtualisation.

Mises à Niveau. En ce qui concerne les logiciels PTC fournis sous licence en tant que mises à niveau d'une version précédente, le Client devra d'abord disposer d'une licence pour le logiciel identifié par PTC comme étant éligible à bénéficier de la mise à niveau. Il devra en outre être actif, pour les Services de Support et pour ce logiciel, au moment où le Client achète la mise à niveau concernée. Après installation de la mise à niveau, le logiciel sous licence fourni en tant que mise à niveau viendra remplacer et/ou compléter le produit qui était éligible à la mise à niveau, et le Client ne pourra plus utiliser le logiciel d'origine éligible à cette mise à niveau.

Outils d'Interopérabilité/Boîtes à Outils. Les outils d'interopérabilité de PTC (par exemple, Pro/TOOLKIT, ou J-Link, Pro/Web.Link et les interfaces de programmation d'applications) sont uniquement fournis dans le but de permettre au Client (lui-même ou avec l'aide d'un tiers) de faire interagir les Produits sous Licence avec les autres programmes et les autres systèmes informatiques du Client. Le Client devra s'abstenir de distribuer à des tiers l'ensemble ou une partie des outils d'interopérabilité et d'utiliser ces outils dans le but de développer une intégration de la distribution pour des tiers.

Batching. En ce qui concerne les types de licences basés sur le nombre d'utilisateurs (par exemple, Utilisateurs Enregistrés, Utilisateurs Simultanés, etc.), une Licence est requise pour chaque individu qui accède aux Produits sous Licence concernés, à leurs fonctionnalités ou à leurs données, que ce soit directement, via un portail web ou en accédant autrement, de manière indirecte, aux Produits sous Licence, à leurs fonctionnalités ou à leurs données. Il est interdit d'utiliser des identifiants génériques ou de les partager.

RESTRICTIONS GEOGRAPHIQUES CONCERNANT L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DES PRODUITS PTC

Restriction concernant le Site d'Installation. Sauf en ce qui concerne les licences « Globales » (conformément à ce qui est spécifié dans le nom du produit), tous les produits PTC sont concernés par des restrictions qui limitent leur installation au pays d'achat (mentionné dans le Contrat de Licence en tant que « Pays Désigné »). Lorsque le Client désire changer de pays d'installation, le Client doit le notifier à PTC et, lorsque le prix annoncé pour les licences concernées est plus élevé dans le nouveau pays d'installation proposé, le Client devra payer une majoration basée sur la différence de prix.

Restrictions concernant la Localisation de l'Utilisateur (Produits Utilisateurs Simultanés). A l'exception des licences « Globales » ou « Globales Restreintes », les produits PTC fournis sous une licence Utilisateur Simultané peuvent uniquement être utilisés par des personnes physiquement présentes dans le pays où le produit est installé, et tous les éléments logiciels envoyés en tant que parties de ce produit (par exemple, code client et serveur de licence) pourront uniquement être installés dans le Pays Désigné. Néanmoins, lorsqu'une personne qui réside habituellement dans le pays concerné voyage à l'étranger, cette personne est autorisée à « emprunter » la licence pendant une durée limitée (deux semaines, pour la plupart des produits). Pendant cette période, la licence n'est pas disponible sur le réseau du Client. Les



utilisateurs qui ne sont pas des employés du Client peuvent uniquement utiliser des produits PTC disposant d'une licence Utilisateurs Simultanés lorsqu'ils sont physiquement présents sur un site du Client. **LES RESTRICTIONS MENTIONÉES DANS CE PARAGRAPHE S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX PRODUITS UTILISATEURS SIMULTANÉS ET NON AUX PRODUITS PTC CONCERNÉS PAR UN AUTRE TYPE DE LICENCE.**

Licences Globales / Globales Restreintes.

Licences Globales . Une Licence « Globale » permet au Client d'installer, d'exploiter et d'utiliser le Produit sous Licence concerné sur n'importe quel site du Client dans le monde entier, nonobstant toute restriction prévue par le Contrat de Licence en lien avec la limitation de l'utilisation des Produits sous Licence dans le pays d'installation et en se conformant à toutes les lois et à toutes les réglementations applicables en matière d'exportation.

Licences Globales Restreintes. Une Licence « Globale Restreinte » permet au Client d'installer, d'exploiter et d'utiliser le Produit sous Licence concerné sur n'importe quel site du Client situé dans le Pays Désigné et/ou dans un Pays Autorisé, nonobstant toute restriction prévue par le Contrat de Licence en lien avec la limitation de l'utilisation des Produits sous Licence dans le pays d'installation. Les « Pays Autorisés » comprennent la Chine, l'Inde, la Russie, la République Tchèque, la Pologne, la Hongrie, la Malaisie, l'Afrique du Sud, Israël, le Mexique, le Brésil, l'Argentine et la Roumanie.

Produits Servigistics

Les licences de la famille de produits Service Parts Management sont attribuées conformément aux deux modèles suivants :

1. Si le Devis indique « PMI » en tant que base d'autorisation de licence du produit, la licence est limitée à la valeur des stocks saisis dans le logiciel (en utilisant les valeurs assignées par le Client et spécifiées dans le logiciel, et conformément aux valeurs de ces stocks établies par les systèmes financiers contrôlés de l'entreprise) à la date où le logiciel est déployé pour la première fois, pour ou par le Client (la « Valeur de Base »). La licence est vendue en blocs de 1 million de dollars (ou toute autre devise mentionnée dans le Devis), chaque unité de quantité commandée représentant 1 million de dollars de stocks du Client. Des restrictions supplémentaires (par exemple, par région géographique, par division, etc.) peuvent être spécifiées dans les documents de commande. Sur demande, le Client devra occasionnellement informer PTC de la valeur des stocks inclus avec le logiciel. Toutes les pièces, sur tous les sites (nombre de pièces multiplié par le nombre de sites) entrés dans le système SPM, sont considérés comme faisant partie des stocks (par exemple, les pièces anticipées, optimisées, l'offre/la demande planifiée, les pièces réparées, équilibrées, etc.) sans tenir compte du statut des stocks (par exemple, en réserve et neuf, en réserve et réparé, en réserve et en mauvais états, en retour, en réparation). Si la valeur des stocks gérés dans le logiciel augmente et dépasse la Valeur de Base, le Client sera toutefois tenu d'acheter une licence pour le montant excédentaire. Si le Client acquiert d'autres entreprises et souhaite gérer les stocks de ces entreprises en utilisant le logiciel, il devra le signaler à PTC et les parties concernées négocieront de bonne foi une augmentation de la Valeur de Base (ainsi que des frais associés).
2. Si le Devis indique « PXL » en tant que base d'autorisation du produit, le calcul du nombre de PXL requis sera déterminé en multipliant le nombre de numéros de pièces saisis dans le logiciel par le nombre de sites entrés dans le logiciel à la date où le logiciel est déployé pour la première fois par ou pour le Client (« la Valeur de Base »). Par exemple, sans limiter ce qui précède, si le Client saisit dans le logiciel 10000 numéros de pièces et 4 sites, le Client gèrera 40000 « PXL » et devra acheter au moins 40000 PXL. Si le nombre de PXL dans le logiciel dépasse la Valeur de Base, il devra acheter des licences pour le montant excédentaire. Si le Client acquiert d'autres entreprises et souhaite gérer les stocks de ces entreprises en utilisant le logiciel, il devra le signaler à PTC et les parties concernées négocieront de bonne foi une augmentation de la Valeur de Base (ainsi que des frais associés).

La licence relative à la Tarifcation des Pièces de Rechange s'appuie sur les revenus annuels du Client provenant de la vente de pièces de rechange gérées par le logiciel. Elle est vendue par blocs de 1 million de dollars (ou toute autre devise mentionnée dans le Devis), chaque unité de quantité représentant 1 million de dollars des revenus annuels du Client. Des restrictions supplémentaires (par exemple, par région géographique, par division, etc.) peuvent être spécifiées dans les documents de commande. Sur demande, le Client devra occasionnellement informer PTC de la valeur des stocks inclus avec le logiciel.

Intellibus est fourni avec une licence Serveur Désigné ou Utilisateur Simultané Limité.

Autres Produits Service Lifecycle Management



Nom du Produit sous Licence	Base d'Autorisation	Nom du Produit sous Licence	Base d'Autorisation
Warranty & Contract Management	Serveur Désigné	Service Center	Serveur Désigné
Warranty Analytics (1)	Utilisateur Enregistré	iService	Utilisateur Simultané
Warranty products	Utilisateur Simultané	iSupport	Utilisateur Simultané
Warranty Web Access	Serveur Désigné	iParts	Utilisateur Simultané
<u>Service Knowledge and Diagnostics</u> <ul style="list-style-type: none"> • Servigistics Service Knowledge and Diagnostics - comprend 5 licences Advisor Studio et 5 licences Advisor for Analytics* • Servigistics Advisor for Self Service - B2C • Servigistics Advisor for Contact Center • Servigistics Advisor for Field Service • Servigistics Advisor Offline • Servigistics Advisor for Analytics - 5 Pack • Servigistics Advisor Studio • Servigistics Advisor Service Session for Call Center • Servigistics Advisor Service Session for Field Service <p>* En ce qui concerne les offres d'Abonnements, Servigistics Advisor Studio et Advisor for Analytics sont inclus dans la Licence de Site</p>		Package Licence de Site Utilisateur Enregistré	

(1) Le Bundle Warranty Analytics (anciennement Service Intelligence) comprend 1 licence Administrateur, 2 licences Créateur Commercial Avancé et 1 licence Créateur Professionnel. A noter qu'il est également possible d'acheter des licences Créateur Commercial Avancé sous ce nom de produit. Les restrictions d'utilisation suivantes s'appliquent aux fonctionnalités Business Reporting incluses dans la fonctionnalité Service Intelligence des produits Warranty de PTC, selon le type de licence :

- (i) Chaque licence de Service Intelligence inclut une licence d'utilisation des fonctionnalités Business Reporting basiques, afin de :
 - (a) sélectionner et consulter des rapports, définir des préférences personnelles (langue, fuseau horaire, etc.); et (b) d'exécuter et de planifier des rapports créés par une personne utilisant une licence Service Intelligence Créateur Professionnel ou Service Intelligence Auteur Commercial Avancé, ou créés en utilisant n'importe quel moyen de création de rapport conforme à ces restrictions d'utilisation, d'interagir en suivant des instructions, de publier les rapports sous d'autres formats (par exemple PDF et CSV), de s'abonner à un rapport planifié, de créer et de gérer des dossiers de rapports et des pages de portails, de personnaliser des rapports standards et de recevoir des notifications, et (c) et (c) d'utiliser Business Insight pour créer des tableaux de bord interactifs. Une de ces licences peut également être utilisée pour administrer le Logiciel Business Reporting, avec l'autorisation supplémentaire d'installer, déployer, configurer et gérer le logiciel et les composants Business Reporting au sein de l'environnement du Client ou encore pour utiliser le Gestionnaire de Cadres afin de définir et de publier des métadonnées. En ce qui concerne les Administrateurs Service Intelligence, ces licences permettent d'utiliser le Portail, Query Studio, Report Studio, Analysis Studio, Business Insight et Business Insight Avancé afin de créer, publier, générer et consulter des rapports, des analyses, des requêtes et des tableaux de bord interactifs et sophistiqués.
- (ii) Une licence « Service Intelligence Créateur Professionnel » offre les mêmes fonctionnalités que celles présentées au point (i) ci-dessus, sauf que le Client peut également autoriser le nombre spécifié d'Utilisateurs Enregistrés à utiliser les modules et les fonctionnalités Business Insight Avancé, Query Studio et Report Studio, tout en modélisant les métadonnées via le Gestionnaire de Cadres.
- (iii) Une licence « Service Intelligence Créateur Commercial Avancé » offre les mêmes fonctionnalités que celles présentées au point (i) ci-dessus, sauf que le Client peut également autoriser le nombre spécifié d'Utilisateurs Enregistrés à utiliser les modules et les fonctionnalités Business Insight Avancé, Query Studio et Report Studio, tout en modélisant les métadonnées via le Gestionnaire de Cadres.



- (iv) Le Client devra configurer les fonctionnalités de Business Reporting afin de s'assurer que chaque utilisateur peut uniquement utiliser les fonctionnalités de reporting couvertes par la licence, comme spécifié ci-dessus. La fonctionnalité Business Reporting peut uniquement être utilisée avec des produits PTC, et non avec d'autres produits indépendants